



FONDS VISIBILITÉ CARTIER 2017

COORDONNÉES	
Nom de l'organisme :	
Adresse :	
Téléphone :	
Personne responsable :	

Volet 1	Titre du projet :	
Volet 2		

PLAN DE VISIBILITÉ	
Montant de la contribution	Type de visibilité
0 \$ à 250 \$	Mention de la provenance des fonds lors de l'activité
251 \$ à 2 000 \$	Mention de la provenance des fonds lors de l'activité
	Impression du logo de Cartier sur la programmation et/ou l'invitation, présence d'affiche et/ou bannière sur les lieux de l'évènement
2 001 \$ et plus	Mention de la provenance des fonds lors de l'activité
	Impression du logo de Cartier sur la programmation et/ou l'invitation, présence d'affiche et/ou bannière sur les lieux de l'évènement
	Si l'activité ou l'équipement est permanent, le logo de Cartier devra être installé en permanence et bien visible avec la mention partenaire majeur

ENGAGEMENT	
L'organisme s'engage à respecter le plan de visibilité mentionné ci-dessus en fonction du montant de la contribution de Cartier Énergie Éolienne. Une preuve de visibilité devra également être envoyée à Cartier afin de conserver l'admissibilité au fonds.	
Signature :	Date :

ESPACE RÉSERVÉ POUR LA MUNICIPALITÉ ET LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT	
Type de visibilité réalisée :	
Date de l'évènement :	
Preuve fournie à Cartier Énergie Éolienne :	
Signature :	Date :

Les logos et les banderoles sont disponibles au bureau de Cartier au 9, route du Cimetière.